

ANNEXE 4

à l'arrêté portant organisation des élections partielles au conseil de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de l'université Savoie Mont Blanc

Scrutin du 28 au 29 janvier 2025

CANDIDATURES AU CONSEIL DE L'IAE

(Joindre IMPERATIVEMENT les déclarations individuelles de candidature originales de chaque candidat)

La date limite de dépôt des listes de candidatures est fixée au lundi 20 janvier 2025 à 12h00.
(attention cette date est impérative aucune modification de liste ne sera possible après cette date)

COLLÈGE D – USAGERS

Nombre de sièges à pourvoir : 4 titulaires et 4 suppléants

Intitulé de la liste :

Soutien collectif apporté à la candidature (facultatif) :

Représentée par le délégué de liste¹ :

☎ Courriel :

Indiquer les candidats par ordre préférentiel

N° ORDRE	NOM	PRÉNOM
NOTEZ LES INFORMATIONS EN LETTRES CAPITALES		
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

La liste de candidats doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe

La liste doit comprendre un nombre de candidats au maximum égal au double du nombre des sièges des membres titulaires à pourvoir (soit 8 candidats). La liste peut être incomplète dès lors qu'elle comporte un nombre de candidats au moins égal à la moitié du nombre des sièges de membres titulaires et suppléants à pourvoir (soit 4 candidats)

¹ Chaque liste doit désigner un délégué, parmi les candidats, qui sera habilité à déposer la liste et à la représenter au sein du comité électoral consultatif. Les nom, prénom et coordonnées du délégué de liste doivent figurer sur le formulaire de dépôt des candidatures.